

L'Autorité des marchés financiers (AMF), la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), l'Office de la protection du consommateur (OPC), Retraite Québec et Revenu Québec unissent leurs efforts pour élaborer et mettre en œuvre le prochain plan d'action détaillé de la Stratégie québécoise en éducation financière (SQEF).

Le groupe des cinq organisations gouvernementales sollicite l'engagement de d'organisations à titre de relayeur ou de partenaire. En fonction du type de partenariat, les organisations pourront proposer des idées ou des initiatives rattachées à l'un des éléments clés du plan d'action.

Pour en savoir plus sur la démarche, consultez la page [Stratégie québécoise en éducation financière](#) sur le site Web de l'AMF.

## SECTION 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation :

Coordonnées de l'organisation :

Principal secteur d'activités :

Nom de la personne-ressource :

Courriel de la personne-ressource :

Veuillez choisir le type de partenariat souhaité.

## SECTION 2 - CHOIX DU TYPE DE PARTENARIAT

### RELAYEUR

Votre contribution à titre de **relayeur** de la SQEF pourrait prendre la forme combinée :

- D'un appui au plan d'action initial de la SQEF, qui sert de document de référence pour l'actuelle sollicitation d'engagement;
- D'un appui réaffirmé au plan d'action détaillé dévoilé au printemps 2024;
- D'une volonté de relayer diverses informations et de promouvoir ou participer à diverses initiatives liées à la mise en œuvre de la SQEF;
- D'un intérêt à rendre compte annuellement des efforts consacrés dans ce rôle de relayeur.

*Si vous cochez « relayeur », passez directement à la [section 4](#).*

### PARTENAIRE

Votre contribution à titre de **partenaire** de la SQEF pourrait prendre la forme combinée :

- D'un appui au plan d'action initial de la SQEF, qui sert de document de référence pour l'actuelle sollicitation d'engagement;
- D'un engagement à contribuer en réalisant une ou des initiatives autofinancées qui auront été intégrées au plan d'action détaillé dévoilé au printemps 2024;
- D'un engagement à rendre compte annuellement des retombées de cette contribution dans le respect de l'approche établie;
- D'une volonté de relayer diverses informations et de promouvoir ou participer à diverses initiatives liées à la mise en œuvre de la SQEF.

*Si vous cochez « partenaire », passez à la [section 3](#).*

### **SECTION 3 - CONTRIBUTION COMME PARTENAIRE**

Précisez votre proposition de contribution comme partenaire au prochain plan d'action de la SQEF en décrivant ci-dessous la contribution. Si vous soumettez une autre contribution, veuillez utiliser la page suivante.

**Lien avec les éléments clés du plan d'action initial :**

**Description sommaire de la contribution proposée :**

**Précisions sur la clientèle visée, le territoire géographique, le moment de l'année, le nombre de personnes ciblées, etc. :**

### SECTION 3 - CONTRIBUTION COMME PARTENAIRE (suite)

Précisez votre proposition de contribution comme partenaire au prochain plan d'action de la SQEF en décrivant ci-dessous l'initiative.

**Lien avec les éléments clés du plan d'action initial :**

**Description sommaire de la contribution proposée :**

**Précisions sur la clientèle visée, le territoire géographique, le moment de l'année, le nombre de personnes ciblées, etc. :**

## SECTION 4 - PROCHAINES ÉTAPES

- Veuillez transmettre le formulaire rempli à l'adresse [educationfinanciere@lautorite.qc.ca](mailto:educationfinanciere@lautorite.qc.ca) **avant le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024, à 17 h.**
- En cas de besoin, nous contacterons les organisations cet hiver pour compléter l'analyse de la contribution soumise.
- Toutes les initiatives retenues seront intégrées au plan détaillé qui sera dévoilé au printemps 2024.

Pour en savoir plus sur la démarche, communiquez avec [educationfinanciere@lautorite.qc.ca](mailto:educationfinanciere@lautorite.qc.ca).